

**DOCUMENT MODIFIE A L'ISSUE
DU COMITE DE SITE DU 08/07/2016**

CONTRAT DE REDYNAMISATION DU SITE DE DEFENSE DE DRACHENBRONN



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



Table des matières

1	Préambule	3
2	Le diagnostic territorial	6
2.1	Situation du territoire et perspectives de développement.....	6
2.2	Le diagnostic du site et de ses perspectives de reconversion.....	7
2.3	Les enjeux prioritaires	8
3	La stratégie de redynamisation du territoire	9
3.1	Vision d'ensemble	9
3.2	Le scénario proposé pour la reconversion du site	12
4	Les axes de redynamisation et propositions d'actions.....	13
4.1	Axe 0 : Etudes amont.....	13
4.1.1	Les fiches actions :.....	13
4.2	Axe 1 : Développement touristique	13
4.2.1	Le diagnostic et les orientations proposées	13
4.2.2	Plan d'actions	14
4.3	Axe 2 : Entrepreneuriat TPE et PME.....	14
4.4	Axe 3 : Soutien aux équipements liés à la BA901.....	15
4.5	Axe 4 : Coordination, suivi et mise en œuvre du CRSD.....	15
5	Signatures.....	16
6	Les fiches actions	17
7	La maquette financière	30
8	Glossaire	31

1 Préambule

VU :

La circulaire n°5318/SG du Premier Ministre en date du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées,
Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013, approuvé par le Président de la République le 29 avril 2013,
Le Contrat de Plan ETAT – REGION,
La loi n° 2014 – 1654 du 29 décembre 2014 dite loi de finances pour 2015, en son article 39,
La lettre de mission à Monsieur le Préfet de la région Alsace, Préfet du Bas - Rhin, en date du 6 novembre 2014,
La délibération du Conseil municipal de Drachenbronn - Birlenbach en date du,
La délibération de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg en date du,
La délibération de la Communauté de Communes de l'Outre Forêt en date du,
La délibération du Conseil Régional du Grand Est en date du,
La délibération du Conseil Départemental du Bas - Rhin en date du
La délibération du Conseil Départemental du Bas - Rhin en date du 6 juillet 2015 (contrat de territoire)
La délibération du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord du.....

ENTRE :

L'Etat, représenté par Monsieur le Préfet de la région du Grand Est, Préfet du Bas-Rhin,
La Commune de Drachenbronn / Birlenbach, représentée par son Maire, Monsieur Pierre KOEPF,
La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, représentée par son Président, Monsieur Serge STRAPPAZON
La Communauté de Communes de l'Outre - Forêt, représentée par son Président, Monsieur Pierre MAMMOSSER
Le Conseil Régional du Grand Est, représenté par son Président, Monsieur Philippe RICHERT,
Le Conseil départemental du Bas - Rhin, représenté par son Président, Monsieur Frédéric BIERRY
Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord représenté par son Président, Monsieur Michaël WEBER,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

Le Ministre de la Défense a décidé la restructuration de la Base Aérienne 901 de Drachenbronn et sa transformation en « élément air rattaché » à la BA 133 de Nancy entraînant une réduction importante des effectifs à partir de l'été 2015. Le Premier Ministre a mandaté le Préfet pour conduire l'étude d'inscription territoriale du site réalisée par l'INSEE Alsace en Juin 2015. Celle-ci estime que cette restructuration aura un impact significatif sur 16 communes situées à proximité du site. Cet impact devrait prendre plusieurs formes :

- Baisse de l'emploi direct (baisse des effectifs de la BA de l'ordre de 419 ETP), indirect (9 ETP indirects) et induit (143 ETP). Au final ce sont 571 ETP qui sont impactés, soit 5,8% de l'emploi de la Zone d'Emploi de Wissembourg.
- Baisse de population : 523 personnes sont concernées sur le territoire d'inscription, soit 4,1% de la population totale.
- Baisse de la fiscalité locale et remise en cause de l'équilibre économique de certains équipements publics (piscine, école maternelle, centre périscolaire, budget « eau et assainissement »).

Pour compenser les impacts économiques et démographiques de cette décision, un dispositif d'accompagnement a été mis en place.

Le présent contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) a pour objectif de recréer sur le territoire touché par la restructuration un volume d'activités comparable à celui supprimé par la mesure de restructuration.

Article 2 – Objectif

Les parties signataires se fixent l'objectif de retrouver sur le périmètre du CRSD les conditions d'un développement économique durable, en favorisant l'émergence et la mise en œuvre d'une nouvelle ambition territoriale et en optimisant la synergie de leurs actions et de leurs moyens.

Article 3 – Périmètre

Dans ce contexte, le comité de pilotage présidé par Monsieur le Préfet du Bas – Rhin, Préfet de Région du Grand Est (Alsace – Lorraine - Champagne – Ardennes) a décidé d'inclure dans le périmètre du CRSD de la BA 901 les 16 communes du territoire d'inscription ainsi que trois communes en continuité géographique, ayant un impact important au niveau économique et formant un ensemble cohérent avec l'action du CRSD: Wissembourg, Rott et Betschdorf.

Le périmètre d'application du CRSD s'étend donc sur 19 communes :

- 9 communes de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg : Cléebourg, Climbach, Drachenbronn-Birlenbach, Hunsbach, Ingolsheim, Oberhoffen-lès-Wissembourg, Rott, Steinseltz et Wissembourg.
- 8 communes de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt : Betschdorf, Hoffen, Keffenach, Memmelshoffen, Retschwiller, Schoenenbourg, Soultz-sous-Forêts et Surbourg.
- 2 communes de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn : Lampertsloch et Lobsann.

Article 4 – Durée

Le présent contrat prendra effet à compter de la date de signature pour une période de 4 ans, éventuellement prorogé, par avenant, de un an maximum.

Article 5 – Axes de redynamisation

Sur la base de l'analyse et des préconisations relevées dans le diagnostic territorial joint dans la deuxième partie du contrat, les partenaires décident de marquer leurs efforts sur les axes de redynamisation suivants :

1. développement touristique
2. entrepreneuriat TPE-PME
3. maintien des équipements publics
4. la coordination, le suivi et la mise en œuvre du CRSD.

Article 6 – Contributions financières

Le contrat de redynamisation de site de défense, conclu à hauteur de 9 114 724 € comprend un soutien spécifique de l'Etat de 3 000 000 € (crédits FRED et FNADT), complété par des crédits de droit commun de l'Etat (940 000 € DETR).

Les collectivités territoriales signataires du contrat apportent un concours financier complémentaire. Le montant de ces contributions est défini dans le plan de financement joint et les annexes relatives aux différentes fiches actions.

La participation du Département à la redynamisation du site de défense de Drachenbronn prévue dans la maquette financière et déclinée dans les fiches actions annexées est inscrite au contrat de territoire de Wissembourg 2015-2016. (Confer annexe 1)

Différentes structures notamment d'accompagnement au développement économique seront associées à la mise en œuvre des actions prévues dans le contrat : ADIRA, ADT, ADEAN, Agence Attractivité Alsace, Chambres consulaires, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, PAMINA, ONF etc

Article 7 – Validation des dossiers

Chaque projet fait l'objet d'un dossier d'opération, soumis aux procédures habituelles d'instruction et d'engagement liées aux types de financements mobilisés.

Article 8 – Gouvernance

La gouvernance du présent contrat s'établit comme suit :

8.1 Missions de pilotage et de suivi

Le suivi de la mise en œuvre des mesures prévues par le contrat est assuré par un comité de pilotage présidé par le préfet de la région Grand Est, préfet du Bas-Rhin. Ce comité se réunit à l'initiative de la préfecture du Bas-Rhin au moins une fois par an.

Cette instance est composée :

- du président du conseil régional,
- du président du conseil départemental,
- du président de la communauté de communes du pays de Wissembourg,
- du président de la communauté de communes de l'Outre-Forêt,
- du président de la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn,
- du maire de Drachenbronn-Birlenbach,
- du commissaire général à l'égalité des territoires,
- du délégué à l'accompagnement des restructurations de Défense,
- du sous-préfet de Haguenau-Wissembourg,
- du commandant de la base de défense de Strasbourg-Haguenau,

8.2 Missions d'animation, de coordination et de mise en œuvre du contrat

L'animation, la coordination et la mise en œuvre du dispositif contractuel sont assurées par un comité restreint, co-présidé par le sous-préfet de Haguenau-Wissembourg et le président de la communauté de communes du pays de Wissembourg. Ce comité se réunit autant que de besoin à l'initiative d'un de ses membres.

Cette instance est composée, avec les co-présidents précités, des personnes suivantes :

- Président de la communauté de communes de l'Outre-Forêt,
- Président de la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn,
- Maire de Drachenbronn,
- Délégué régional à l'accompagnement des restructurations de Défense,
- Négociateur de la mission pour la réalisation des actifs immobiliers du ministère de la défense,
- Expert de la DRFIP,
- Commandant du site de l'ex Base 901,
- Chargé de mission développement économique du CRSD,
- peuvent être associés en cas de besoin les Maires des communes concernées, les représentants du Département, de la Région ou tout autre service de l'Etat compétent.

Le comité restreint peut, pour tout besoin ponctuel, créer un groupe de travail sectoriel ou un comité technique.

2 Le diagnostic territorial

2.1 Situation du territoire et perspectives de développement

Le diagnostic territorial a été réalisé sur le périmètre d'application du CRSD par le cabinet CMN Partners de LYON. Ce territoire comporte 25 000 d'habitants, répartis sur deux EPCI (12 267 habitants de la CC Pays de Wissembourg et 11 384 habitants de la CC de l'Outre-Forêt), ainsi que deux communes de la CC Sauer-Pechelbronn (Lampertsloch – 722 habitants et Lobsann – 627 habitants. Cet ensemble relève du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord (SCOTAN : 153 190 habitants)

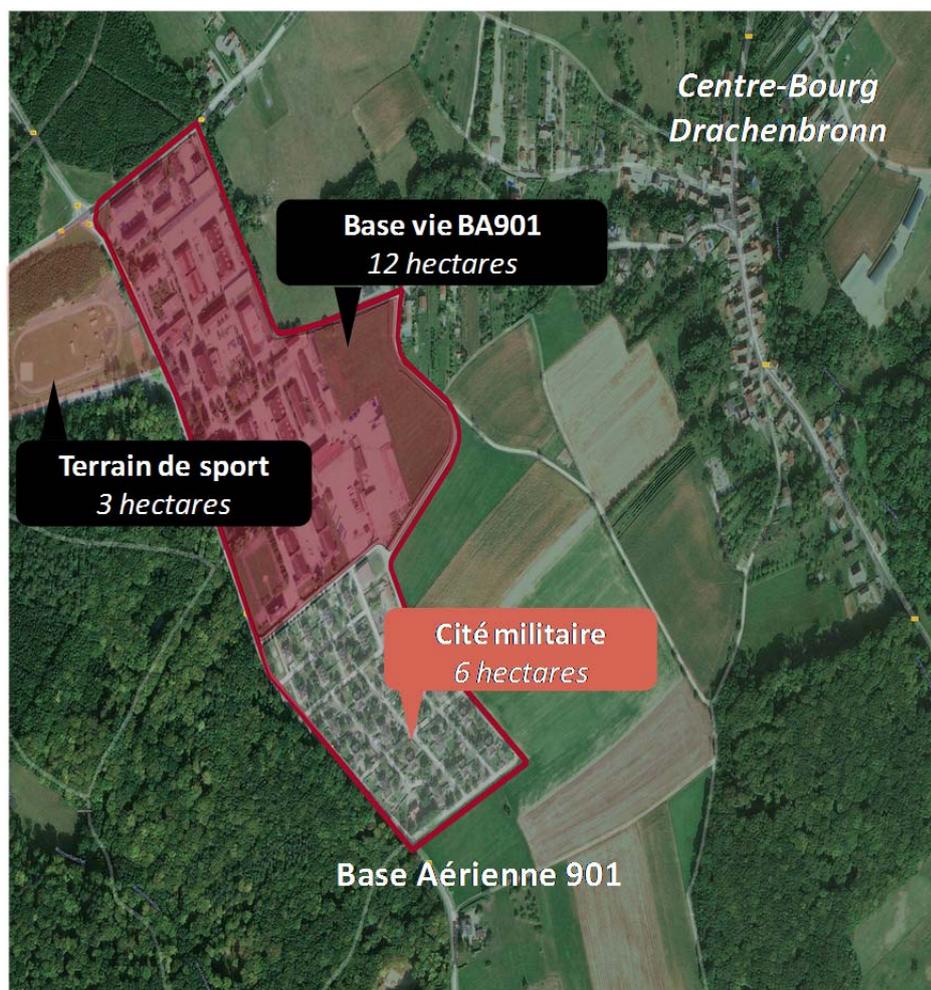
Le diagnostic apporte trois enseignements majeurs sur la situation économique du territoire :

1. **Une prospérité en trompe-l'œil.** Depuis les années 60, la prospérité du territoire repose sur le développement de quelques groupes industriels (Bürstner, Wimetal...), qui se sont implantés sur le territoire en raison de sa position frontalière. L'inversion des coûts salariaux entre la France et l'Allemagne depuis le milieu des années 2000 a remis en cause cette dynamique et engendré des vagues de restructurations industrielles chez Bürstner (200 emplois), Wolf Outils (27 emplois), Wimetal (180 emplois), Bruker BioSpin (33 emplois), Rusch (65 emplois) et Cérabati. Dans ce contexte, le maintien d'un faible taux de chômage sur le territoire (6,1% en 2014) s'explique par le départ des actifs et l'augmentation de l'emploi transfrontalier (26,6% des actifs de la ZE Wissembourg), car l'emploi privé a baissé de 4,8% depuis 2008.
2. **Des tendances préoccupantes.** L'emploi industriel, socle historique de l'économie du territoire est en forte baisse (-15% depuis 2008) et les autres secteurs d'activités (services, tourisme, commerce, ...) peinent à prendre le relais. Au niveau démographique, la population a diminué sur Wissembourg, principale polarité urbaine du territoire (-220 habitants). Par ailleurs, le territoire connaît un vieillissement marqué (hausse de +14,6% des plus de 60 ans entre 2007 et 2012) et un départ de jeunes actifs (baisse de -5,1% des 15-29 ans).
3. **Des contraintes pèsent sur l'attractivité du territoire et limitent ses capacités de rebond,** notamment le niveau de qualification inférieur à la moyenne régionale, l'offre d'accueil limitée pour les TPE/artisans, l'offre de logements vieillissante, la faible « culture touristique », le manque d'hébergement de capacité, de site touristique structurant, et d'actions de promotion.

2.2 Le diagnostic du site et de ses perspectives de reconversion

Le site de la BA 901 se situe dans un environnement naturel, à proximité du massif du Hochwald. Il s'étend sur une surface totale de 21 hectares dont 12 hectares pour la « Base Vie », 6 hectares pour la « Cité Militaire » et 3 hectares pour le « terrain de sport » (voir schéma ci-dessous).

Sont localisés sur le site ou à proximité plusieurs équipements sportifs (piscine couverte, 2 terrains de tennis, stade avec piste d'athlétisme, gymnase), publics (école maternelle, centre périscolaire, station d'épuration) et culturels (chapelle, cinéma, musée).



SITE DE LA BA 901

Le diagnostic du site a pointé plusieurs contraintes qui limitent ses perspectives de reconversion:

- Une localisation à l'écart des zones urbanisées.
- Une accessibilité limitée.
- Des bâtiments anciens (30 à 80 ans), nécessitant des travaux d'entretien lourds et de mises aux normes.
- Une dégradation rapide des bâtiments (4 à 5 ans) s'ils ne sont pas chauffés et entretenus.

- Une libération phasée (départ de 193 personnes en septembre 2015 puis 110 personnes d'ici 2017) et partielle (la partie nord du site restera occupée par les activités militaires pour une année supplémentaire)

Sans un projet d'envergure sous impulsion publique, le risque d'apparition d'une friche sur les espaces libérés est élevé.

2.3 Les enjeux prioritaires

Au regard de la situation du territoire et de l'impact prévisionnel de la restructuration de la BA 901, le territoire devra relever 5 enjeux prioritaires à l'avenir.

1. Enjeu #1 : créer des emplois à court terme pour inverser les dynamiques récessives

La restructuration du site de la base aérienne 901 de Drachenbronn constitue un risque sérieux pour l'avenir économique d'un territoire déjà fragilisé sur le plan économique et démographique. En effet, la baisse de 4,6% de l'emploi salarié privé sur la période 2008-2013 (source : URSSAF) a engendré des dynamiques récessives en chaîne (perte de population, d'image et de confiance). Malgré son ampleur (571 emplois supplémentaires, soit 5,8% de l'emploi total du territoire), la fermeture de la BA901 de Drachenbronn doit créer des opportunités de rebond de l'économie du territoire.

2. Enjeu #2 : diversifier le tissu économique en valorisant le potentiel touristique

Le tissu industriel, socle de l'économie du territoire (44% de l'emploi privé), est concentré au sein de 8 entreprises internationales qui représentent 65% des emplois. Il reste exposé au risque de nouvelles restructurations. Pour diversifier son économie, le territoire peut mieux exploiter son potentiel touristique. Il bénéficie en effet de richesses paysagères et patrimoniales (Fort de Schoenenbourg, château de Fleckenstein, massif du Hochwald, réserve Mondiale de biosphère transfrontalière) et d'une situation géographique avantageuse (proximité de l'Allemagne et de régions à fort pouvoir d'achat).

3. Enjeu #3 : Accompagner les entreprises dans leurs adaptations aux mutations structurelles

Comme partout, la capacité des entreprises du territoire à s'adapter aux mutations structurelles sera déterminante de leur avenir. Sur ce territoire rural, assez isolé, les entreprises devront être accompagnées dans leurs efforts, notamment en matière de formation, de diffusion des nouvelles technologies numériques et de transition énergétique.

4. Enjeu #4 : Restaurer la confiance et l'image

La fermeture de la BA901, activité historique et symbolique, alimente une vague de pessimisme et d'inquiétude qui s'est développée suite aux récentes restructurations industrielles. Seule une stratégie volontariste et mobilisatrice de redynamisation peut restaurer la confiance dans les capacités de rebond du territoire.

3 La stratégie de redynamisation du territoire

3.1 Vision d'ensemble

La stratégie de redynamisation du territoire vise à relever les 4 enjeux prioritaires décrits précédemment : créer des emplois sur le territoire, diversifier le tissu économique, accompagner les entreprises face aux mutations structurelles et restaurer la confiance.

Cette stratégie vient compléter les projets/dispositifs déjà existants sur le territoire, comme le développement d'un dispositif de formation transfrontalière porté par la région Alsace, le déploiement du Très Haut Débit (SDTAN), les dispositifs de soutien à l'éco-rénovation de l'habitat et les projets de construction ou de rénovation d'équipements publics.

Par ailleurs des projets importants sont en cours sur le territoire :

La géothermie profonde :

L'Alsace du Nord bénéficie aujourd'hui d'un réel potentiel en matière de géothermie caractérisé par des températures particulièrement élevées et de nature à constituer un avantage comparatif dans des stratégies d'implantation industrielle dans un contexte où le coût de l'énergie représente 40 à 50% du coût de production entre autres dans le secteur de la chimie verte.

Déjà bien identifié par Electricité de Strasbourg (ES) disposant de plus de 40 années d'expérience en la matière, **des initiatives existent déjà sur le territoire** avec le GEIE de Soultz-sous-Forêts depuis 30 ans, près de 85 M€ ont été investis sur ce laboratoire. Courant 2016, un projet majeur arrive à son terme : dans le processus de production industrielle de l'usine Roquette de Beinheim, de la vapeur d'eau produite par la géothermie profonde de Rittershoffen (2 forages de 2 600 m) sera utilisée via une double conduite acheminant l'eau à 170° sur 15 km (investissement de 55 M € HT). En continuité, **des permis exclusifs de recherche ont été attribués à ES** en Alsace du Nord. Un projet de cogénération sur Wissembourg (alimentation d'industriels en réseau de chaleur et électricité décarbonée) par un forage de 3000 m est également en cours avec à ce jour 6 zones envisagées (2 seront retenues). La procédure administrative pour autoriser un forage est en cours. ES est également à la recherche de zones intéressantes sur le secteur de Lauterbourg.

Suite à une réunion de présentation de la démarche conduite par l'ES à l'ensemble des élus locaux le 25 janvier 2016, un **comité de pilotage** associant les élus, le Département, la Région, la sous-préfecture, l'ADEAN, la CCI et l'ADIRA a été constitué pour définir les conditions de mise en œuvre partenariale d'une **mission de prospection de groupes industriels de niveau européen, intéressés par le potentiel de la géothermie pour leur activité productive** et susceptibles d'engager des démarches d'implantation en Alsace du Nord.

L'immobilier disponible à Wissembourg et la plateforme d'activité de Lauterbourg

Le canton de Wissembourg dispose d'autre part d'une réserve disponible de 150 ha pour de l'implantation d'entreprises, dont 48 concentrés sur la plateforme d'activité de Lauterbourg. Ce dernier pôle d'activité est important pour la redynamisation du territoire bien qu'il n'ait pas été intégré dans le périmètre eu égard à sa distance.

Porté par le Port Autonome de Strasbourg et fortement accompagné par le Département et l'ADIRA, ce projet constitue une opportunité réelle pour un développement économique équilibré du territoire grâce à la structuration d'une zone capable d'accueillir de grosses unités industrielles.

Visant à la fois à étendre la zone industrielle et portuaire de Lauterbourg et à contribuer au désengorgement du port autonome de Strasbourg tout en lui assurant des potentialités complémentaires,

cette zone de 48 ha offrira un accès direct au Rhin et sera desservie par la voie ferrée. Un terminal conteneurs y sera développé pour y accueillir des activités logistiques et faire de cette zone un pôle structurant pour tout le nord Alsace et ses entreprises notamment exportatrices.

Dans ce cadre les zones d'activité de Wissembourg proches de Lauterbourg (19 km) sont un potentiel intéressant pour l'accueil d'entreprises sous – traitantes de ces unités industrielles importantes.

L'appel à projet Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte (TEPCV) de l'ADEAN

Lauréate de l'appel à projets "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" suite à l'appel à projets national lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, l'ADEAN a ciblé 3 thématiques d'actions, profitant en 1er lieu aux collectivités locales d'Alsace du Nord :

- la rénovation basse consommation de bâtiments publics,
- la réalisation d'itinéraires cyclables,
- le réaménagement durable d'un village.

A ce titre, l'ADEAN dispose d'un fonds de 500 k€ pour le soutien à des projets de collectivités permettant de produire autant d'énergie sur le territoire qu'il en consommera d'ici 2050.

Dans ce contexte le CRSD pourra jouer pleinement son rôle d'accompagnement et de redynamisation du territoire.

CONTEXTE TRANSFRONTALIER - Eurodistrict PAMINA :

Ce territoire transfrontalier, accueillant la partie nord du cours du Rhin supérieur (Mittlerer Oberrhein), est marqué à l'est par la Forêt Noire, à l'ouest par les Vosges du nord et la forêt du Palatinat. La population (1,6 millions d'habitants) et les activités économiques sont réparties de manière contrastée sur les 6000 km² de l'espace PAMINA.

En effet, si le Mittlerer Oberrhein compte en moyenne près de 450 habitants/km², le Sud Palatinat, avec une densité de population de 195 habitants/km² et l'Alsace du Nord, avec seulement 124 habitants/km², apparaissent relativement peu peuplés. Les disparités en termes de valeur brute sont encore plus éloquentes, puisque le rapport est de 12 (MI) : 3 (PA) :1 (NA). Cette situation se reflète dans la répartition de l'emploi. Près de 16000 travailleurs frontaliers du Nord de l'Alsace franchissent chaque jour la Lauter et le Rhin et de nombreux habitants du Palatinat du Sud occupent un emploi de l'autre côté du Rhin.

Le fonctionnement de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA en tant que Groupement local de coopération transfrontalière REGIO PAMINA est régi par les articles 11 à 15 de l'Accord de Karlsruhe du 23 janvier 1996 sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et les organismes publics locaux. Le groupement local a son siège en France (Lauterbourg). Il s'agit d'un établissement public sous la forme d'un syndicat mixte ouvert d'après les dispositions des articles L.5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

La structure est en cours d'évolution pour prendre la forme d'un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT)

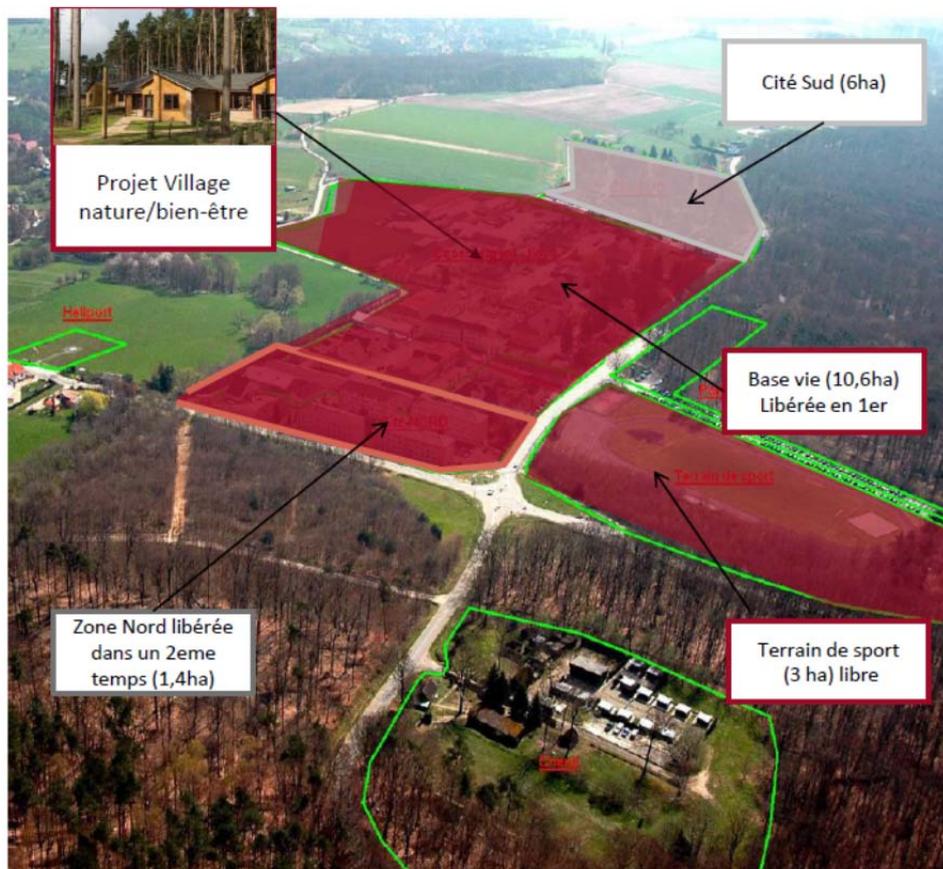
La stratégie de redynamisation développée dans ce contrat comprend douze actions regroupées autour de 4 axes:

1. Le développement touristique
2. La dynamisation du tissu des TPE-PME (soutien aux projets d'investissement, développement d'un immobilier dédié, accompagnement au déploiement du THD)
3. Le soutien aux équipements liés à la BA901 (école communale, piscine de Drachenbronn, station de filtration – neutralisation arsenic)
4. La coordination, le suivi et la mise en œuvre du CRSD.

Elle devrait générer 210 emplois à un horizon de 3 à 5 ans et 665 emplois à long terme.

Axes	Fiches actions	Pilotage	Coût HT (€)	Impact à 3-5 ans (ETP)	Impact à 10-15 ans (ETP)
Axe 1: Développement touristique	FA1.1: Définition d'une stratégie touristique et d'outils de promotion	CCPW et CCOF	120 000	150	300
	FA1.2: Développement des infrastructures touristiques	CCPW	740 000		
	FA 1.3 Création d'un parc à thème innovant	CCPW	1 150 000		
	FA 1.4: Projet village Nature-Bien être localisé sur les emprises foncières libérées	CCPW	2 100 000		
	FA 1.5 Projet d'adaptation du site de l'ex BA 901	CCPW	1 600 000		
Axe 2: Entrepreneuriat et PME	FA2.1: Construction d'un immobilier dédié "TPE-PME"	CCPW	1 423 000	25	75
	FA2.2: Aides à l'investissement productif des TPE-PME	Etat au profit des communes de la ZRD	150 000	20	40
	FA2.3: Accompagnement transition numérique	CCPW et CCOF avec soutien CCI	160 400	15	40
Axe 3: Soutien aux équipements liés à la BA	FA3.1: Rénovation de la piscine de Drachenbronn	SIVU	745 000	-	-
	FA3.2: Relocalisation de l'école de la Cité Sud	Commune de Drachenbronn	600 000	-	-
	FA3.3 : Remplacement de filtres station neutralisation	SDEA	50 000	-	-
Axe 4: Coordination	FA4: Recrutement d'un chargé de mission CRSD et développement économique	CCPW	200 000	-	-
			TOTAL :	~210	~665

3.2 Le scenario proposé pour la reconversion du site



Le scenario de reconversion retenu consiste à développer un « village nature/bien-être » sur le site de la BA901. Inséré dans un environnement naturel et boisé, ce type d'hébergement propose une offre de « remise en forme » (soins, SPA, ...), d'activités de pleine nature (VTT, randonnée, tir à l'arc, cheval, ...) pour des courts séjours. Ce projet permettrait de valoriser les infrastructures (station d'épuration, fibre, réseau de chaleur), les équipements sportifs présents sur le site ainsi que l'environnement boisé et les dénivelés situés à proximité du site (VTT, course à pied, randonnée ...)

Néanmoins, la réalisation de ce projet nécessite des travaux d'adaptation du site (déconstruction du bâti, comblement en terre végétale, dépollution des sols, désamiantage des bâtiments), une action de prospection pour identifier un porteur de projet privé est en cours.

4 Les axes de redynamisation et propositions d'actions

4.1 Axe 0 : Etudes amont

4.1.1 Les fiches actions :

1. **FA 0.1 Etude d'impact INSEE.** Etude d'inscription territoriale.
2. **FA 0.2 Etude de diagnostic territorial et élaboration du CRSD.** Marché passé avec la société CMN Partners.

4.2 Axe 1 : Développement touristique

4.2.1 Le diagnostic et les orientations proposées

L'objectif de l'axe 1 est de diversifier l'économie du territoire en dynamisant l'activité touristique, tant sur le plan quantitatif (hausse de la fréquentation) que sur le plan qualitatif (hausse des retombées économiques).

A ce jour, le territoire ne bénéficie que d'un tourisme limité, diffus, de court séjour et saisonnier. 364 625 nuitées marchandes ont été dénombrées en 2014 à l'échelle de l'Alsace du Nord pour 14 millions dans le Bas Rhin. Les niveaux de fréquentation des principaux sites touristiques du territoire restent faibles (<100 000 entrées) et la part des courts séjours (1 à 3 nuits) est élevée (61% vs 47% en France). L'offre hôtelière, composée de nombreux gîtes et chambres d'hôtes (229), d'hôtel de moyenne gamme (43), présente un déficit d'hébergements collectifs de capacité. Enfin, le système d'acteurs du tourisme est fragmenté (exemple : 10 Offices du Tourisme à l'échelle du SCOT de l'Alsace du Nord) et l'action de promotion limitée.

La stratégie retenue dans le cadre du CRSD vise à positionner le territoire comme destination attractive pour des clientèles à la recherche d'authenticité, de nature, de bien-être. Le tourisme de « bien-être » comprend plusieurs thématiques/activités que sont les soins du corps, le sport / nature et le « bien-manger ». C'est un marché significatif (40 milliards d'euros en France), européen (77% de la clientèle) et en forte croissance (+9%/an sur 2012-2014). Sa clientèle est composée notamment de « jeunes séniors », en famille ou en couple, qui privilégient les courts séjours, la pratique d'activités sportives (natation, VTT, randonnée pédestre) et génèrent une dépense supérieure à celle du tourisme d'agrément « classique ».

Sur ce marché, le territoire a des atouts à valoriser :

- une situation géographique favorable : Localisé au sein du sixième département le plus visité de France (10 millions de visiteurs par an) il se positionne à proximité de trois « régions » touristiques majeures (Alsace, District de Karlsruhe, District de Hesse-Rhénane et Palatinat),
- une image d'authenticité grâce à son patrimoine historique (Fort de Schoenenbourg, château de Fleckenstein, ...), la présence de villages typiques (Wissembourg est classé parmi « les 100 plus beaux détours de France » et Hunsbach parmi les « plus beaux villages de France »), une couverture en termes de gîtes et d'hébergements chez l'habitant qui gagnerait à être fédérée ainsi qu'une gastronomie et des animations locales « typiques »,
- un potentiel sur le tourisme de nature, lié à la réserve Mondiale de biosphère (UNESCO), au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, à ses espaces naturels boisés, vallonnés et montagneux de grande qualité. La pratique équestre et de VTT est d'ailleurs fréquente et croissante,
- la présence des stations thermales de Niederbronn-les-Bains et de Morsbronn-les-Bains, qui attirent chaque année plus de 6000 curistes (source : ORTA) à proximité.

4.2.2 Plan d'actions

Pour réussir, le territoire devra valoriser et compléter ses atouts par une série de projets/actions complémentaires:

3. **FA 1.1 définition d'une stratégie touristique et d'outils de promotion.** Elle vise à élaborer une stratégie et des outils de promotion touristique partagés entre les acteurs du développement touristique à l'échelle du territoire, et ce en cohérence avec l'environnement touristique transfrontalier (Eurodistrict Pamina) et les stratégies des territoires limitrophes (CC Sauer-Pechelbronn, CC Outre Forêt, Parc Naturel des Vosges du Nord).
4. **FA 1.2 Développement des infrastructures touristiques.** Ce projet vise à développer un réseau de circulations douces et d'infrastructures d'accueil à l'échelle du territoire pour accompagner le dynamisme du tourisme de nature et du tourisme itinérant dont le développement est exponentiel en France comme en Allemagne.
5. **FA 1.3 Création d'un parc à thème innovant.** Ce projet vise à la création d'un parc à thème dans les zones boisées entre Drachenbronn et Cleebourg. Ce lieu de loisirs « nature » proposera entre autres, un parcours suspendu dans les arbres, dont la vocation sera ludique et pédagogique (sensibilisation à la nature et l'environnement) ainsi que des installations de loisirs diverses innovantes. La création de ce parc à thème nécessite le financement d'une étude de faisabilité, ainsi que l'aménagement du site, du parking et des VRD.
6. **FA 1.4 Projet de Village Nature/Bien-être localisé sur les emprises foncières libérées.** Le projet de « village nature » vise à répondre au déficit d'hébergement collectif de capacité constaté à l'échelle du territoire. Ce projet permettra de valoriser l'environnement naturel boisé à proximité et les équipements existants. La réalisation de ce projet implique plusieurs interventions complémentaires : étude de définition du projet et actions de prospection,
7. **FA 1.5 Projet d'adaptation du site de l'ex BA 901.** Afin d'éviter le risque d'apparition, sur le site de l'ex BA901, d'une « friche » conséquente et dévalorisante pour le territoire, il est envisagé la réalisation de travaux d'adaptation des emprises : déconstruction du bâti, dépollution et désamiantage, comblement en terre végétale, et aménagement paysager. L'objectif principal poursuivi est de rendre le site attractif pour un projet touristique

4.3 Axe 2 : Entrepreneuriat TPE et PME

L'axe 2 « Entrepreneuriat » vise à dynamiser le tissu d'entreprises du territoire en suscitant de nouveaux projets de création, développement et d'implantation. En effet, les petites et moyennes entreprises sont globalement peu représentées sur le périmètre du CRSD (22,5% de l'emploi privé) et notamment sur le territoire de la CC Pays de Wissembourg où elles ne représentent que 21% de l'emploi salarié privé. L'attractivité du territoire est à ce jour limitée pour ces entreprises, en raison de son isolement et d'une offre immobilière insuffisante.

Pour dynamiser le tissu d'entreprises du territoire, le CRSD intègre les actions suivantes :

1. **FA 2.1 construction d'un immobilier dédié « TPE-PME ».** Le CRSD financera la première tranche (1125m²) d'un immobilier d'entreprises de 2250 m² de SDP proposant des lots de 150m² avec des loyers compétitifs. Ce projet mobilisera un foncier de 5500m² localisé sur la ZA Sud de Wissembourg.

2. **FA 2.2 Aides à l'investissement productif des PME.** Ce dispositif proposera une aide à l'investissement matériel (hors immobilier) pour les TPE et pour les PME ainsi qu'une aide à la création et au maintien d'emploi en CDI, conforme aux dispositions de la circulaire régissant le FRED.
Une synergie sera recherchée avec la région Grand Est et un comité d'engagement sera créé. Ce comité réunira Etat, Région, Collectivités, Chambres Consulaires, Agences de développement. La composition et le fonctionnement du comité local feront l'objet d'une note spécifique définissant également les modes d'attribution des aides.
3. **FA 2.3 Accompagnement des PME aux nouveaux outils numériques. Le CRSD participera au financement de prestations de conseil à destination des PME** pour les accompagner dans le défi de la « transition numérique » (diagnostic de besoins, définition de solutions, accompagnement...).

4.4 Axe 3 : Soutien aux équipements liés à la BA901

La fermeture de la base aérienne 901 de Drachenbronn va impacter la viabilité économique de deux équipements situés dans ou à proximité de la base que sont l'école communale localisée sur la Cité Sud et la piscine de Drachenbronn. L'objectif de ce soutien financier sera de pérenniser ces équipements.

1. **FA 3.1 Rénovation de la piscine couverte de Drachenbronn.** Seule piscine du secteur pouvant accueillir les publics scolaires des communes environnantes, cet équipement dont le fonctionnement est fragilisé par le départ des militaires a besoin d'être rénové pour répondre aux normes de sécurité requises. Elle sera par ailleurs un atout dans le cadre d'un projet touristique proche.
2. **FA 3.2 Relocalisation de l'école de la Cité Sud.** Le départ des familles de militaires lié à la fermeture de la BA901 met en péril l'une des trois écoles de la commune de Drachenbronn située au cœur de cité sud. Le CRSD financera une solution de relocalisation de cette école qui permettra par ailleurs le regroupement des classes existantes en un seul ensemble pédagogique fonctionnel.
3. **FA 3.3. Remplacement de filtres.** L'eau produite par la BA 901 et le SDEA nécessite un traitement contre l'arsenic. Une station de traitement mutualisée comprenant notamment 2 filtres contenant un produit adsorbant, le « GEH », a été construite et dimensionnée pour satisfaire les besoins réciproques. Ce produit a été mis en place lors de la construction de la station en 2008/2009 et doit être remplacé.

4.5 Axe 4 : Coordination, suivi et mise en œuvre du CRSD.

1. **FA 4.1 Recrutement d'un chargé de mission.** Le CRSD financera le recrutement d'un chargé de mission dédié au suivi du CRSD et au développement économique du territoire. Rattaché à la CC Wissembourg il assurera l'ingénierie de projet, le suivi et la coordination du CRSD, la commercialisation de l'immobilier TPE-PME, et l'accompagnement des entreprises (aides à l'investissement) sur le territoire des communautés de communes de Wissembourg et de l'Outre-Forêt.

5 Signatures

Fait à

Le :

M. le Préfet de Région du Grand Est
(Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes)

M. KOEPF, Maire de Drachenbronn/Birlenbach

M. STRAPPAZON, Président de la CCPW

M. MAMMOSSER, Président de la CCOF

M. RICHERT, Président de la Région du Grand Est

M. BIERRY, Président du Conseil Départemental

M. WEBER Président du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

6 Les fiches actions

	AXE N° 0 Fiche action n° 1	Etude INSEE MONTANT TOTAL : 6324 (en HT €)			
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'étude d'inscription territoriale de l'INSEE afin de déterminer le périmètre du CRSD. 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage: Préfecture 67 Partenaires: Etat, DIRECCTE, DDFIP 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	Délai de réalisation: Mai 2015				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Etude	6324	Etat – CRSD (FNADT)	6324	100%
			TOTAL	6324	

	AXE N°0 Fiche action n° 2	Etude de diagnostic territorial et élaboration CRSD MONTANT TOTAL : 70 000 (en HT €)			
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'étude diagnostic territorial et redynamisation, élaboration du CRSD, étude du marché foncier. 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage: CC Pays de Wissembourg en liaison avec CC Outre - Forêt Partenaires: CCI, ADIRA, Région, CCOF, CCSP, DIRECCTE, Pôle Emploi et DDFIP. 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	Délai de réalisation: terme juillet 2016				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Etude CMN Partners	70 000	Etat – CRSD (FRED)	56 000	100%
			CCPW	14 000	
			TOTAL	70 000	

	<p>AXE N°1</p> <p>Fiche action</p> <p>n° 1</p>	<p>Définition d'une stratégie touristique et d'outils de promotion</p> <p>MONTANT TOTAL : 120 000 (en HT €)</p>			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> Fragmentation des acteurs du développement touristique (4 Offices de Tourisme sur la Zone de Redynamisation), capacités de promotion limitées (outils, moyens...), stagnation ou baisse de la fréquentation des principaux sites. Pas de positionnement ni de périmètre de destination partagé Volonté de coopération entre les acteurs français, mais aussi allemands (association transfrontalière: Vis-à-Vis) 				
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> AMO pour une démarche partenariale de définition de la stratégie touristique du territoire en cohérence avec son environnement transfrontalier et les stratégies des territoires limitrophes, étudier la création d'un office de tourisme supracommunal (EPIC) Déclinaison de la stratégie par la création d'outils de promotion adaptés. 				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> Définir le positionnement du territoire (CC Pays de Wissembourg et CC Outre-Forêt) au sein de l'environnement transfrontalier (périmètre PAMINA) et sa stratégie de développement touristique Créer une véritable identité touristique et des outils de promotion cohérents Favoriser la coopération entre les acteurs du tourisme à l'échelle du PAMINA 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> Maître d'ouvrage: CC Pays de Wissembourg en liaison avec CC Outre-Forêt Partenaires: ADT, ADEAN, Région, CD67, PAMINA ... 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	AMO définition stratégie touristique et des outils de promotion : 2016 – 2017				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Financement d'une AMO pour la définition d'une stratégie touristique et d'outils de promotion du territoire	120 000	CCPW CCOF Etat-CRSD (FNAT)	12 000 12 000 96 000	10 % 10 % 80 %
	TOTAL	120 000	TOTAL	120 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	Nombre d'outils marketing communs à l'échelle de la Zone de Redynamisation				

	AXE N°1 Fiche action n° 2	Développement des infrastructures touristiques			
		MONTANT TOTAL : 740 000 (en HT €)			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel touristique du territoire (patrimoine, gastronomie, paysages, réserve Mondiale de biosphère ...). La ville de Wissembourg est classée parmi les «plus beaux détours de France », au sein du 6ème département le plus visité de France et proche de deux Länder à fort pouvoir d'achat. Développement du tourisme de nature et du tourisme itinérant, clientèle allemande notamment. Maillage existant de circuits et d'équipements, à compléter et valoriser. 				
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> Définition et aménagement d'un schéma d'accueil à l'échelle de la CC Pays de Wissembourg Création d'une aire de service pour les camping-cars à Wissembourg Aménagement d'un réseau de liaisons douces autour de la commune de Hunsbach 				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> Réorganiser et valoriser l'offre touristique existante à l'échelle du territoire (circuits, signalisation...) Compléter l'offre touristique en cohérence avec le positionnement « nature-bien être » envisagé pour le territoire 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage: CC Pays de Wissembourg Partenaires: ADT, ADEAN, CD67, Région ... 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	Aménagement des équipements touristiques: 2016-2019				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Schéma d'accueil CCPW : réalisation de sentiers thématiques, mise en œuvre de plans de circulation, préservation et valorisation du patrimoine architectural, historique et naturel.	600 000	CCPW	416 000	69.4 %
			Conseil Départemental	144 000	24 %
			Etat - CRSD (FNADT)	40 000	6.6 %
	Création d'une aire de service pour les camping-cars à Wissembourg.	100 000	CCPW	80 000	80 %
			Conseil Départemental	20 000	20 %
	Aménagement d'un réseau de liaisons douces autour de la commune de Hunsbach.	40 000	Commune de Hunsbach	27 840	69,6%
			Conseil Départemental	12 160	30,4%
	TOTAL	740 000	TOTAL	740 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	Impact sur l'emploi à 3-5 ans: 50 ETP				

	AXE N°1 Fiche action n° 3	Création d'un parc à thème innovant			
		MONTANT TOTAL : 1 150 000 (en HT €)			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit de « sites structurants » à l'échelle du territoire • Potentiel touristique en lien avec la nature (cf paysages verts et boisés, réserve de biosphère, dynamisme du tourisme de nature/environnement) • Réseau de liaisons douces existant qui va se renforcer (projet « équipements touristiques ») 				
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du projet « parc à thème innovant » localisé entre Drachenbronn et Cleebourg • Etude de faisabilité (études techniques, urbaines, modèle économique, diagnostic sanitaire des arbres susceptibles d'accueillir les structures) • Travaux d'aménagement du site (préparation du site, équipements des arbres et parcours ...) • Aménagement des parkings et accès 				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un site structurant de loisirs nature, ludique & innovant (parcours suspendu dans les arbres, à hauteur de branches, avec objectif d'éducation et de sensibilisation à l'environnement) ainsi que des installations de loisirs diverses innovantes. • Objectif en termes de fréquentation: 30 000 visiteurs par an 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> • Pilote: CC Pays de Wissembourg • Partenaires: ADT, Association VIS-A-VIS, ADEAN, CD67, PNRVN, ONF, PAMINA ... • Exploitation privée 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	Aménagement du site: 2017-2018				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Création d'un parc à thème innovant : <ul style="list-style-type: none"> • étude de faisabilité : 80 000 € • aménagement du site, VRD : 1070 000 € 	1 150 000	CCPW Etat-CRSD (FNADT) Conseil Départemental PNRVN (Fonds Leader)	252 324 647 676 190 000 60 000	22% 56% 17% 5%
	TOTAL	1 150 000	TOTAL	1 150 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif: 30 000 visiteurs par an - Impact sur l'emploi à 3-5 ans: 50 ETP 				

	AXE N°1 Fiche action n° 4	Projet de Village Nature-Bien être localisé sur les emprises foncières libérées MONTANT TOTAL : 2 100 000 (en HT €)			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit d'hébergements touristiques de capacité sur le territoire • Opportunité de valorisation touristique d'emprises libérées de la BA901 : environnement naturel, boisé, à l'écart des zones urbanisées, des équipements à valoriser (piscine, terrains de sport...) 				
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> • Financement d'études de définition et de prospection • Construction d'un village nature par un opérateur privé 				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un hébergement touristique privé positionné sur les thématiques du bien-être, de l'authenticité et de la nature • Mettre en œuvre un projet générateur d'emploi et de rayonnement 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	Pilote: CC Pays de Wissembourg Partenaires: CD67, ADT, ADIRA, Association VIS-A-VIS, AAA, investisseur privé...				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	2017 – 2018 - 2019 : études de définition du projet (positionnement économique, test marché, faisabilité technique, études urbaines...) et réalisation				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Financement d'une étude de définition et de prospection investisseurs	100 000	CCPW Etat-CRSD (FNADT) Département	20 000 50 000 30 000	20 % 50 % 30 %
	Construction d'un village vacances « nature/bien-être »	2 000 000	Privé	2 000 000	100 %
	TOTAL	2 100 000	TOTAL	2 100 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études, nombre de porteurs de projets qualifiés contactés, - Projet d'implantation d'un « village nature » de 5 à 10 ha (100 à 200 hébergements légers) capable de créer environ 50 ETP - Valorisation du foncier libéré (ha valorisés) 				

	<p>AXE N°1 Fiche action n° 5</p>	<p>Projet d'adaptation du site de l'ex BA901 MONTANT TOTAL : 1 600 000 (en HT €)</p>			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de réemploi du site en l'état actuel - Risque de friche. • Opportunité de reconversion touristique: environnement naturel, boisé, à l'écart des zones urbanisées, des équipements à valoriser (piscine, terrains de sport...) • Nécessité d'adaptation du site : déconstruction totale ou partielle et aménagement. 				
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> • Financement d'études de définition. • Réalisation de travaux d'adaptation du site (déconstruction du bâti, dépollution et désamiantage, comblement en terre végétale, aménagement paysager) 				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre le site attractif pour un projet touristique, • Eviter l'apparition d'une friche sur le site 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	Pilote: CC Pays de Wissembourg Partenaires: CD67, ADT, ADIRA, Région...				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	2016 - 2017 : études de définition du projet (faisabilité technique, études urbaines...) 2018 - 2019 : déconstruction partielle ou totale du site, remise en état du site et gardiennage				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Travaux d'adaptation du site : Cette estimation sera détaillée dans la convention attributive de subvention. (marché de travaux avec entreprise spécialisée)	1 600 000	CCPW Etat-CRSD (FRED) REGION	320 000 1 000 000 280 000	20 % 62.5 % 17.5 %
	TOTAL	1 600 000	TOTAL	1 600 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	<ul style="list-style-type: none"> - Déconstruction du bâti/remise en état du foncier - Valorisation du foncier libéré (ha valorisés) 				

	<p>AXE N°2 Fiche action n° 1</p>	<p align="center">Construction d'un immobilier dédié « TPE-PME »</p> <p>MONTANT TOTAL : 1 423 000 (en HT €)</p>			
Diagnostic – Constat					
<ul style="list-style-type: none"> Tissu de TPE peu représenté et atomisé qui représente 22,5% de l'emploi privé à l'échelle de la ZR, plus faible dans la CC de Wissembourg que pour l'Outre-Forêt (21% contre 33%) 1545 établissements actifs sans salarié et 564 entreprises de 1 à 9 salariés dans le périmètre du CRSD Déficit d'offre d'accueil dédiée (hôtel d'entreprises, village d'artisans, ...) 					
Descriptif de l'action					
<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation d'un foncier de 5500 m² localisé sur la ZA Sud – extension de Wissembourg Développement de la première tranche (1125 m²) d'un immobilier d'entreprises de 2250m² de SDP dédié aux TPE-PME (hôtel d'entreprises, pépinière) proposant des loyers attractifs, 1ère tranche de 7 ou 8 lots de 150m² avec parking (15 lots possibles). 					
Objectifs poursuivis et résultats attendus					
<ul style="list-style-type: none"> Diversifier le tissu d'entreprises par une attractivité renforcée du territoire pour les TPE-PME Créer/maintenir des emplois (offre d'accueil: 1250m² = ~25 emplois directs, 2250 = 50 emplois directs) 					
Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet					
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage: CC Pays de Wissembourg (appui du chargé de mission) Partenaires: Région, CCI, CMA, Ville de Wissembourg... 					
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action					
Immobilier TPE-PME : 2017 - 2017 (12 mois de travaux une fois le permis purgé)					
Plan de financement de l'action					
Principaux postes de dépenses					
	Mise à disposition du foncier de 5500m ² : Terrain/prix d'achat (30*5500m ²) et frais d'acquisition (4% du montant)	171 000	Ressources	Montant HT (€)	%
	Géomètre - sondages	10 000			
	VRD	200 000			
	Construction : Travaux et Imprévus	716 000			
	Honoraires techniques et dépenses annexes	326 000			
	TOTAL	1 423 000			
			CCPW	459 000	32.5 %
			Etat – CRSD (FRED)	744 000	52 %
			REGION	220 000	15.5 %
Evaluation (indicateurs)			TOTAL	1 423 000	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de m² d'immobilier développés - Nombre d'entreprises et d'emplois accueillis (objectif : 25 ETP), taux de remplissage à trois ans (objectif : 80%) 					

	<p>AXE N°2 Fiche action n° 2</p>	<p>Aides à l'investissement productif des TPE-PME</p> <p>MONTANT TOTAL : 150 000 (en HT €)</p>			
Diagnostic – Constat					
<ul style="list-style-type: none"> Tissu de TPE peu représenté et atomisé qui représente 26% de l'emploi privé à l'échelle de la ZR, plus faible dans la CC de Wissembourg que pour l'Outre-Forêt (21% contre 33%) 1545 établissements actifs sans salarié et 564 entreprises de 1 à 9 salariés dans le périmètre CRSD 					
Descriptif de l'action					
<ul style="list-style-type: none"> Aides à l'investissement matériel (hors immobilier) pour les TPE et pour les PME Aides à l'emploi: subvention à la création et au maintien d'emplois en CDI 					
Objectifs poursuivis et résultats attendus					
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement et l'investissement productif des TPE-PME Créer au moins ~20 emplois ETP ou maintenir 40 ETP Une synergie sera recherchée avec la Région pour optimiser le dispositif 					
Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet					
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage: Etat au profit des communes du périmètre du CRSD (article3) Comité local d'engagement : Etat, Région, Collectivités, Chambres Consulaires, Agences de développement. La composition et le fonctionnement du comité local feront l'objet d'une note spécifique définissant également les modes d'attribution des aides. Partenaires: CC Pays de Wissembourg (appui du chargé de missions), Région, CC Outre - Forêt, CC Sauer - Pechelbronn, ADIRA, CMA, CCI, DRFIP, DIRECCTE, Pôle Emploi... 					
Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action					
Aides à l'investissement productif des TPE-PME : à partir de 2016					
Plan de financement de l'action					
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Aides à l'investissement productif des TPE-PME	150 000	Etat –CRSD (FRED)	150 000	100%
	TOTAL	150 000	TOTAL	150 000	
Evaluation (indicateurs)					
- Soutien à l'investissement: nombre de projets soutenus, nombre d'emplois créés (objectif 20 ETP)					

	<p>AXE N°2 Fiche action n° 3</p>	<p>Accompagnement des entreprises dans leur transition numérique – Soutien à l’innovation et à la compétitivité des entreprises</p> <p>MONTANT TOTAL : 160 400 (en HT €)</p>			
Diagnostic – Constat					
<ul style="list-style-type: none"> Le numérique est un facteur décisif de l’attractivité du territoire à l’avenir et du développement de ses entreprises, notamment industrielles (44% de l’emploi salarié privé) Les entreprises expriment un besoin d’accompagnement dans l’utilisation des outils informatiques et pour se préparer à l’arrivée de la fibre d’ici 2023 par le SDTAN L’impact du THD et de la diffusion des nouvelles technologies numériques à 10-15 ans est estimé à ~2,5% de l’emploi total, soit 40 emplois créés ou maintenus sur 10 ans. 					
Descriptif de l’action					
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d’un auto-diagnostic permettant aux entreprises de se situer par rapport à ses usages et son secteur d’activité. Financement d’un « diagnostic-action » visant à accompagner les entreprises dans leur transition numérique, avec une participation financière des entreprises (30%) 					
Objectifs poursuivis et résultats attendus					
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser une meilleure utilisation des outils informatiques, par des solutions adaptées à l’activité et au profil des entreprises Proposer des solutions transitoires dans l’attente du déploiement du réseau public Accompagner le déploiement du THD et la diffusion des nouvelles technologies numériques Nombre d’entreprises accompagnées (objectif de 97 entreprises accompagnées représentant 1500 emplois) 					
Maîtrise d’ouvrage/Porteur de projet					
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d’ouvrage: CC Pays de Wissembourg et CC Outre-Forêt selon localisation des entreprises, avec le soutien de la CCI Partenaires : CCI, CMA, DIRECCTE, ADIRA,... Prestataire: Opérateur privé 					
Calendrier prévisionnel de réalisation de l’action					
Réalisation du diagnostic: 2016-2018					
Plan de financement de l’action					
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	accompagnement des entreprises dans leur transition numérique: Offre « TPE de 1 à 9 salariés » (hypothèse de 10% d’entreprises intéressées)	36 400	CCPW CCOF Etat – CRSD (FRED) Privé	20 000 20 000 50 000 70 400	12.5 % 12.5 % 31 % 34 %
	Offre « PME > 9 salariés » (hypothèse de 25% d’entreprises intéressées)	124 000			
	TOTAL	160 400	TOTAL	160 400	
Evaluation (indicateurs)					
<ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des entreprises – nombre d’entreprises accompagnées, - Nombre d’emplois créés : 15 					

	<p>AXE N°3 Fiche action n° 1</p>	<p align="center">Rénovation de la piscine de Drachenbronn</p> <p align="center">MONTANT TOTAL : 745 000 (en HT €)</p>			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> • Seule piscine couverte du secteur pouvant accueillir les publics scolaires des communes environnantes • Besoin d'effectuer divers travaux de mise en conformité. • Atout pour la promotion touristique du territoire. 				
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection de la toiture sur le bassin de la piscine • Remplacement de ferme en façade ouest • Remplacement des châssis vitrés en aluminium • Divers travaux de mise en conformité et de valorisation. 				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise aux normes de la piscine • Pérenniser l'accueil des scolaires des communes avoisinantes (Wissembourg, Soultz-sous-Forêts, ...) • Diversification de la clientèle. 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage: SIVU • Partenaires: CC Pays de Wissembourg, Commune de Drachenbronn, CD67, Région, Etat, ADEME, ... 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	2016-2019 : réalisation des travaux				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Rénovation de la piscine de Drachenbronn:	745 000	SIVU	149 000	20 %
	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection de la toiture sur le bassin de la piscine • Remplacement de ferme en façade ouest • Remplacement des châssis vitrés en aluminium • Travaux divers de mise en conformité 		ETAT/DETR sur 2 ans	500 000	67 %
			Conseil Départemental	96 000	13 %
	TOTAL	745 000	TOTAL	745 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	<ul style="list-style-type: none"> - Progression et diversification de la fréquentation - Evolution du nombre d'entrées par an 				

	<p>AXE N°3 Fiche action n° 2</p>	<p align="center">Relocalisation de l'école de la « Cité Sud »</p> <p align="center">MONTANT TOTAL : 600 000 (en HT €)</p>			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> La fermeture de la BA901 et le départ des familles de militaires mettent en péril l'une des trois écoles de la commune de Drachenbronn située au cœur de la « Cité Sud » : Opportunité de constituer un ensemble pédagogique cohérent sur une seule emprise regroupant les différentes classes de l'école primaire de Drachenbronn. Difficulté de coordination entre les trois écoles, éloignées les unes des autres (navette scolaire en fonctionnement) 				
	Descriptif de l'action				
	Regroupement des classes de l'école communale sur un seul site,				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> Pérennisation du fonctionnement de l'école, Projet pédagogique cohérent sur un site unique. Amélioration de la sécurité des élèves. <p>Cf annexe 2 : lettre Education Nationale</p>				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> Maître d'ouvrage: Commune de Drachenbronn Partenaires: CC Pays de Wissembourg, CD67, Etat, 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	Relocalisation de l'école : 2017				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Relocalisation de l'école communale de la « Cité Sud »	600 000	Etat -DETR Commune de Drachenbronn	400 000 200 000	66.5 % 33.5 %
	TOTAL	600 000	TOTAL	600 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	Evolution du taux d'encadrement des élèves				

	<p>AXE N°3 Fiche action n° 3</p>	<p align="center">Remplacement des filtres « GEH » de la station de traitement d'eau potable de Drachenbronn/Birlenbach</p> <p align="center">MONTANT TOTAL : 50 000 (en HT €)</p>			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> L'eau produite par la BA 901 et le SDEA nécessite un traitement contre l'arsenic. Une station de traitement mutualisée comprenant notamment 2 filtres contenant un produit adsorbant, le « GEH », a été construite et dimensionnée pour satisfaire les besoins réciproques. Ce produit a été mis en place lors de la construction de la station en 2008/2009 et a une durée de vie limitée. La BA 901 a participé financièrement à l'investissement. Les 2 filtres de traitement de l'arsenic sont en phase de saturation. Ils n'assurent plus efficacement le traitement de l'eau produite afin de la rendre potable. Via une convention, la BA 901 contribue annuellement aux coûts d'exploitation de la station au titre du volume d'eau brute traité. Cette participation ne prend pas en compte le coût de remplacement du produit « GEH ». Le maintien de la capacité de traitement au moyen des 2 filtres est nécessaire. 				
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement du produit « GEH » des 2 filtres de traitement de l'arsenic de la station de traitement d'eau potable mutualisée de Drachenbronn/Birlenbach 				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la capacité de production / traitement en raison des besoins de l'Armée Non augmentation des charges financières des abonnés Sécurisation indispensable du réseau 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> Maître d'ouvrage: Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle Partenaires : Commune de Drachenbronn, ETAT 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	Remplacement des filtres : 2016 / 2017				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Remplacement du produit « GEH » des 2 filtres de traitement de l'arsenic	50 000	Etat CRSD - DETR SDEA Périmètre de Drachenbronn/ Birlenbach	40 000 10 000	80% 20%
	TOTAL	50 000	TOTAL	50 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	Evolution du coût facturé du m3 d'eau				

	<p>AXE N°4 Fiche action n° 1</p>	<p align="center">Recrutement d'un chargé de mission</p> <p align="center">MONTANT TOTAL : 200 000 (en HT €)</p>			
	Diagnostic – Constat				
	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre opérationnelle des actions du CRSD nécessite la conduite d'un travail d'ingénierie de projet, d'instruction administrative et financière et de suivi pendant toute la durée du contrat. Ce travail conduit de façon coordonnée et en réseau, au profit de l'ensemble des maîtres d'ouvrages du contrat, permet d'optimiser les ressources et de favoriser la réalisation des actions et des objectifs fixés 				
	Descriptif de l'action				
	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement d'un chargé de mission développement économique rattaché à la CC Wissembourg pour assurer la commercialisation de l'immobilier TPE-PME, l'accompagnement des TPE-PME (aides à l'investissement), la coordination des actions de développement économique conduites sur le territoire des communautés de communes et le suivi de la mise en œuvre du CRSD. 				
	Objectifs poursuivis et résultats attendus				
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et conseiller les entreprises et porteurs de projets économiques sur le territoire Assurer le suivi, l'ingénierie de projet et la coordination des interventions du CRSD Assurer le lien avec les partenaires financiers ainsi qu'avec les maîtres d'ouvrage du contrat 				
	Maîtrise d'ouvrage/Porteur de projet				
	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage: CC Pays de Wissembourg en liaison avec CC Outre - Forêt Partenaires: CCI, ADIRA, Région, CCOF, CCSP, DIRECCTE, Pôle Emploi... 				
	Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action				
	Délai de réalisation: la période du CRSD est de quatre ans, le CDD sera de 3 ans avec avenant de prolongation possible sous enveloppe financière du CRSD constante				
	Plan de financement de l'action				
	Principaux postes de dépenses	Montant HT (€)	Ressources	Montant HT (€)	%
	Rémunération du chargé de mission (rémunération brute et charges patronales) sur une période de 3 ans	200 000	Etat – CRSD (FNADT CCPW CCOF	160 000 20 000 20 000	80% 10% 10%
	TOTAL	200 000	TOTAL	200 000	
	Evaluation (indicateurs)				
	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'occupation de l'immobilier d'entreprises, Nombre d'entreprises accueillies, accompagnées, nombre de prospects accueillis, Nombre de porteurs de projets reçus. Respect du calendrier et tenue des budgets des Fiches Actions. 				

7 La maquette financière

Contrat de Revitalisation de Base de Défense - site de l'ex - BA 901 Drachenbronn - Birlenbach			MONTANTS															
AXES	Fiches Actions		MONTANTS	CCPW	CCOF	Commune Hunsbach	SIVU piscine	DETR	C. de Drachenbronn	Etat CRSD		PRIVE	Parc Nat. Rég. Vosges du Nord	SDEA	Conseil depart.	Conseil Régional	TOTAL	
										FNADT	FRED							
AXE 0 Etudes Amont	FA0.1	ETUDE IMPACT INSEE	6 324 €							6 324 €							6 324 €	
	FA0.2	Diagnostic territorial CMN Partners	70 000 €	14 000 €							56 000 €						70 000 €	
		TOTAL ETUDES AMONT:	76 324 €														76 324 €	
AXE 1 Développement touristique	FA1.1	Définition d'une stratégie touristique et d'outils de marketing	120 000 €	12 000 €	12 000 €					96 000 €							120 000 €	
	FA1.2	Développement des infrastructures touristiques:																
		Schéma accueil CCPW- réseau circulations douces et accueil:	600 000 €	416 000 €							40 000 €					144 000 €		600 000 €
		aire accueil camping cars	100 000 €	80 000 €												20 000 €		100 000 €
		liaisons douces Hunsbach	40 000 €			27 840 €										12 160 €		40 000 €
	FA1.3	Création d'un parc à thème innovant	1 150 000 €	252 324 €							647 676 €			60 000 €		190 000 €		1 150 000 €
	FA1.4	Projet village nature bien être: construction	2 000 000 €										2 000 000 €					2 000 000 €
		Etude de définition et de prospection village nature bien-être	100 000 €	20 000 €							50 000 €					30 000 €		100 000 €
FA1.5	Remise en état du site de la BA 901	1 600 000 €	320 000 €								1 000 000 €					280 000 €	1 600 000 €	
		TOTAL DEV. TOURISTIQUE:	5 710 000 €															
AXE 2 Entreprenariat et PME	FA2.1	Construction d'un immobilier dédié aux TPE - PME	1 423 000 €	459 000 €							744 000 €					220 000 €	1 423 000 €	
	FA2.2	Aide directe aux entreprises	150 000 €								150 000 €						150 000 €	
	FA2.3	Accompagnement transition numérique	160 400 €	20 000 €	20 000 €						50 000 €	70 400 €					160 400 €	
		TOTAL ENTREPRENARIAT, PME, NUMERIQUE:	1 733 400 €															
AXE 3 Soutien aux équipements liés à la BA	FA3.1	Piscine de Drachenbronn	745 000 €				149 000 €	500 000 €								96 000 €	745 000 €	
	FA3.2	Relocalisation de l'école maternelle	600 000 €						200 000 €								600 000 €	
	FA3.3	Remplacement des filtres « GEH » de la station de traitement d'eau potable de Drachenbronn	50 000 €					40 000 €						10 000 €			50 000 €	
		TOTAL PERENNISATION INFRA:	1 395 000 €															
AXE 4 Coordination	FA4.1	Recrutement chargé de mission	200 000 €	20 000 €	20 000 €					160 000 €							200 000 €	
		TOTAL COORDINATION:	200 000 €														200 000 €	
			9 114 724 €	1 613 324 €	52 000 €	27 840 €	149 000 €	940 000 €	200 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	2 070 400 €	60 000 €	10 000 €	492 160 €	500 000 €	9 114 724 €	
										3 000 000 €								
		Total des investissements hors CRSD:				6 114 724,00 €												
		DONT:																
		COLLECTIVITES				3 104 324,00 €											soit 34 %	
		ETAT				3 940 000,00 €											soit 43 %	
		PRIVE				2 070 400,00 €											soit 23 %	

8 Glossaire

AAA

Agence d'attractivité d'Alsace

ADEAN

Association pour le Développement de l'Alsace du Nord

ADIRA

Agence de développement d'Alsace

AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a pour mission d'aider le maître d'ouvrage à définir, piloter et exploiter le projet réalisé par le maître d'oeuvre

CCOF

Communauté de Communes de l'Outre-Forêt

CCPW

Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

CCSP

Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn

Crédits FRED et FNADT

Crédits relatifs à l'accompagnement économique des restructurations

DETR

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

DIRECCTE

Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

Emploi salarié privé

Effectifs ne prenant pas en compte ni les salariés de la fonction publique et des entreprises publiques, ni les non-salariés (indépendants sans salarié, employeurs, aides familiaux)

EPIC

Établissement Public à caractère Industriel et Commercial. Personne morale de droit public ayant pour but la gestion d'une activité de service public.

ES

Electricité de Strasbourg

ETP (Equivalent Temps Plein)

Unité de mesure proportionnelle à l'activité d'un salarié

GECT

Groupement Européen de Coopération Transfrontalière
GEIE
Groupement Européen d'Intérêt Economique

PNRVN
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

SCOT Alsace du Nord
Territoire regroupant les intercommunalités de Pays de Wissembourg, Outre-Forêt, Région de Haguenau, Bischwiller et environs, Val de Moder, Pays de Niederbronn-les-Bains et de Sauer-Pechelbronn

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

SDTAN
Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. Outil de cadrage permettant aux collectivités de construire le projet d'aménagement numérique de leur territoire.

SIVU
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

TEPCV
Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte

THD (Très Haut Débit)
Accès à internet offrant un débit binaire supérieur à celui d'un accès haut débit (réseau DSL ou fibre optique)

Zone d'Emploi (ZE)
Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts

ZRD
Zone de Restructuration de Défense

ANNEXE 1

Participation financière du Département du Bas Rhin à la redynamisation du site de défense de Drachenbronn

Contrat de territoire du Conseil Départemental :

Le versement des montants inscrits dans le plan de financement interviendra dans les conditions définies par la délibération n°CD /2015/94 du Conseil départemental du Bas-Rhin du 6 juillet 2015 selon laquelle les contrats de territoire conclus entre le département du Bas-Rhin et les communes et leurs groupements sont soumis à une application stricte du règlement financier départemental comme suit : règles de caducité et de forclusion des aides et règle prévoyant que tout dossier non engagé, c'est à dire n'ayant pas fait l'objet de la présentation d'une première facture de travaux pour versement d'un acompte de subvention, avant la date de fin du contrat, ne sera plus instruit. En conséquence, les dossiers de demande de subventions des opérations inscrites dans les contrats, seront instruits et engagés s'ils présentent une première facture de travaux au plus tard au 31/12/2016 »

Compte tenu des objectifs du contrat de redynamisation du site de défense de Drachenbronn et compte tenu des règles fixées par le règlement financier départemental relatif aux contributions financières, des discussions en vue de fixer une éventuelle participation financière du Département du Bas-Rhin après le 31 décembre 2016 pourront intervenir à compter du 1er janvier 2018 avec les maîtres d'ouvrage des projets concernés dans le présent CRDS.

La contribution financière du Département est complétée par l'ingénierie des services départementaux pour le soutien à la bonne réalisation des projets inscrits au CRSD.

ANNEXE 2



L'Inspectrice de l'Éducation nationale
Circonscription de Wissembourg

à

Monsieur le Maire

67160 DRACHENBRONN

Wissembourg, le mardi 17 novembre 2015

Circonscription de Wissembourg

Affaire suivie par
Patricia ECKERT

Téléphone
03 88 94 04 81

Courriel
ce.0671571u@ac-strasbourg.fr

Adresse
2b, place des carmes
67160 Wissembourg

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

Monsieur le Maire de DRACHENBRONN,

Suite à notre entretien, lundi 9 novembre, vous avez souhaité que je vous communique les éléments sur lesquels il conviendrait d'être attentif dans le cadre d'une opération d'agrandissement et de restructuration d'école.

Actuellement, les élèves de l'école primaire de DRACHENBRONN sont répartis sur trois sites. Avec le démantèlement de la base de DRACHENBRONN, l'école maternelle devra être relocalisée.

Dans ce cadre, vous envisagez d'agrandir et de restructurer une des deux écoles élémentaires. Si l'ensemble des écoles devaient fusionner en une seule école primaire, il faudrait notamment prévoir pour les élèves de maternelle :

- une salle de classe spacieuse
- une salle de motricité
- une salle de repos avec de bonnes conditions phoniques
- une salle de propreté avec des toilettes et des vasques adaptées à l'âge des enfants
- des surfaces de circulation adaptées
- des portemanteaux à hauteur d'élèves
- une salle de service ATSEM/enseignants
- un espace de stockage/débaras
- un espace de récréation et un préau.

Je me permets également de vous rappeler la nécessaire présence d'une ATSEM à temps complet en école maternelle.

En espérant avoir répondu à votre demande, je me tiens à votre disposition pour tout élément d'informations complémentaires, mais également et surtout pour vous accompagner tout au long de la mise en œuvre de votre projet.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Patricia ECKERT,
Inspectrice